

# **Aujourd'hui 1er septembre : interdiction des pesticides tueurs d'abeilles en France**

Imaginez-vous ne plus jamais pouvoir manger de pommes, de citrons, de carottes, de brocolis. Improbable ? Pas vraiment.

C'est ce qu'il se passerait si demain les abeilles venaient à disparaître. En pollinisant les plantes à fleurs, les abeilles garantissent la reproduction de nombreuses espèces végétales et donc la production de fruits et de graines - ainsi, leur rôle est central dans la survie de notre écosystème.

**Chaque année, ce sont environ 30% des colonies qui disparaissent.** Cela est principalement dû aux pesticides et plus spécifiquement aux néonicotinoïdes qui agissent sur le système nerveux des insectes pollinisateurs (comme les abeilles), les désorientent, les affaiblissent, les rendent vulnérables et les tuent.

**C'est pourquoi aujourd'hui entre en vigueur l'interdiction de l'utilisation des néonicotinoïdes dans les champs français. Cette interdiction place notre pays en précurseur dans la protection des espèces pollinisatrices. C'est d'ailleurs sous l'impulsion de la France que l'Union européenne a récemment adopté des restrictions d'usage pour trois de ces cinq substances.**